

# L'AMI obtient le label Musée de France

Le label Musée de France va permettre à l'AMI d'avoir davantage de visibilité, plus de facilité pour des partenariats avec d'autres musées et d'avoir accès à certains financements.

## ENTRETIEN

Aurélie Richard

aurelie.richard@centrefrance.com

Le décret de la préfecture signifiant que l'Atelier-musée de l'imprimerie (AMI) de Malesherbes avait obtenu le label « Musée de France » est tombé il y a quelques jours. Le point avec Jean-Marc Providence, directeur de la structure.

■ **Quand avez-vous commencé les démarches pour obtenir ce label ?** Cela fait trois ans que l'on pose la question au Ministère de la culture. On a fait des courriers, des dossiers. Les choses ont un peu traîné. Nous sommes un musée à part car associatif. Nous sommes un musée technique, pas avec des œuvres d'art comme dans des musées des Beaux-arts.

Beaucoup de questions se posaient autour de notre candidature : pouvions-nous garantir une approche scientifique de quali-

té ? Quelle était notre capacité au niveau de la médiation, la pérennité de notre musée ?

Environ 1.000 structures ont ce label en France

On a répondu à toutes ces questions à travers notre projet scientifique et culturel, nous avons mis en avant la qualité de nos collections. On a donné des garanties sur notre budget, nos personnels. La nouvelle directrice de la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) s'est saisie de notre dossier et a été dans un premier temps chargée de l'instruction.

■ **Quand la situation s'est-elle débloquée ?** Le 8 décembre, nous sommes allés Jean-Paul Maury, Jean-Pierre Sueur et moi-même présenter notre dossier au Haut conseil des musées de France, qui se réunit deux à trois fois par an pour décerner ou pas le label Musée de France. Environ 1.000 structures



DIRECTION. Jean-Marc Providence est le directeur de la structure depuis son ouverture au public en octobre 2018. PHOTO D'ARCHIVES

en bénéficient en France. Nous l'avons exposé devant une trentaine de personnes, des conservateurs, directeurs de musée, des experts de la restauration, des élus. Et à l'unanimité, notre dossier a été retenu.

■ **Que va vous apporter ce**

**label ?** Il permet d'avoir une communication simplifiée au niveau national, davantage de lisibilité et de visibilité. C'est une garantie de qualité de notre musée.

Il nous offre une capacité à établir des partenariats

aussi, pour des prêts d'œuvres entre musées. On s'appuyait beaucoup sur des collections privées. On aura davantage accès à des collections publiques.

Et financièrement, ce label va nous permettre d'aller chercher de nouveaux par-

tenariats avec l'État, la Drac. On pourra passer des conventions, répondre à des appels à projets de l'État. Depuis l'ouverture du musée, on construit nos budgets en faisant le tour de nos partenaires d'une année sur l'autre. Mais ça ne nous permet pas forcément de nous projeter.

■ **Comment s'établit votre budget ?** Nous sommes sur un tiers de ressources propres, un tiers de mécénat privé et d'entreprises et un tiers de soutien des collectivités : commune, communauté de communes, Région, Département et Pays.

## « Pérenniser la structure »

L'enjeu, pour gagner en pérennité, est de passer d'une structure associative à un EPCC, établissement public à caractère culturel. On pourra se projeter sur des budgets triannuels, c'est un grand enjeu pour pérenniser la structure. Un EPCC est beaucoup plus fiable dans la durée. Cette transformation va s'effectuer dans l'année. Sans le label, cela n'aurait pas été possible. ■